

# LA RÉSERVE DES LIVRES RARES À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

---

## *CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE COLLECTION*

La réflexion sur la Réserve, ou plutôt sur l'idée de Réserve, s'excite à chaque période charnière de l'histoire de la Bibliothèque, à chaque moment de « passage ».

En 1653, Philippe Labbe, un jésuite du collège de Clermont, publiait un savant volume intitulé *Nova Bibliotheca*. Cette nouvelle bibliothèque ne préfigurait pas celle que Louis XIV commença de réaliser treize ans plus tard rue Vivienne. Il s'agissait en fait, comme souvent à cette époque, d'une nouvelle bibliographie. Implicitement, il y est déjà question de la Réserve par la publication de deux listes correspondant à deux catégories d'ouvrages caractéristiques de son fonds actuel, les incunables et les « vélin » : le neuvième supplément de Labbe peut être considéré comme le premier catalogue d'incunables imprimé en France ; quant à la brève liste d'impressions sur vélin et de livres annotés qui y est jointe, elle anticipe largement toute autre sélection connue de « livres rares ».

On n'imprima plus de catalogue des incunables de la bibliothèque jusqu'à celui auquel travaille actuellement la Réserve, et pas d'autre liste de ses exemplaires sur vélin jusqu'à celle qu'en dressa Joseph Van Praet en 1822. Au moment où Philippe Labbe livrait au public les premiers éléments d'une bibliographie historique du livre imprimé, Jacques Dupuy et

Jérôme Bignon étaient à la fin de leur vie. Eux disparus, une période de presque un siècle de l'histoire de la Bibliothèque royale allait s'achever : bientôt Colbert lui ferait traverser la Seine, et son destin prendrait un nouveau cours.

A un autre moment crucial pour la Bibliothèque, quand la Révolution la fit changer si souvent d'appellation, la question de la Réserve s'est posée derechef, mais de manière beaucoup plus pragmatique, grâce à Joseph Van Praet. Formé à Paris dans la meilleure librairie de livres rares, recruté par la Bibliothèque royale, nommé garde des Imprimés en 1795, le demeurant presque jusqu'à sa mort, en 1837, Van Praet créa la Réserve.

Les « monuments typographiques », c'est-à-dire les livres « rares et précieux » qu'il souhaitait voir distinguer de la masse des volumes entrant à cette époque à la Bibliothèque nationale, furent regroupés à part, selon des critères qui ne furent que peu modifiés depuis, sinon élargis à de nouveaux champs : incunables, éditions princeps ou originales des grands textes, productions des imprimeurs lettrés (des Alde aux Didot), tirages sur vélin et sur grand papier, principales éditions illustrées, livres annotés, reliures les plus remarquables, et, d'une manière générale, tout ce qui pouvait être qualifié de « rare et curieux ». Longtemps, ces

ANTOINE CORON

Bibliothèque nationale  
de France

20

types servirent aussi au classement (tout mental) de Van Praet qui, ayant trop bonne mémoire, ne voyait pas d'utilité aux catalogues...

### Accroissement de la Réserve

Dès août 1989, quand fut décidé le déménagement de tout le département des Livres imprimés sur le site où allait être construite la nouvelle Bibliothèque de France, il allait de soi que ses livres rares, alors partie intégrante de ce département, seraient du voyage.

On parlait à cette époque de « transférer » la vieille BN, et la Réserve n'évita pas d'être entraînée par l'effervescence d'idées appelée au secours de cette intention. Ses conservateurs furent d'abord conviés à réfléchir au rôle et à la place de leur service dans le cadre de la nouvelle institution. Jacqueline Sanson, qui dirigeait le département des Livres imprimés, y organisa, à l'automne 1990, une série de réunions internes qui préparèrent celles, plus nombreuses, qui se tinrent à l'Établissement public de la Bibliothèque de France, d'avril à juin 1991, au sein d'un « groupe de travail Réserve », présidé par Denis Pallier. Le rapport de synthèse que rédigea celui-ci donna un certain nombre d'orientations. Quelques-unes sont déjà oubliées, d'autres, espère-t-on, connaîtront un jour une application. La principale recommandation achève de se réaliser : c'est ce que nous appelons le « chantier d'accroissement de la Réserve ».

Très vite en effet, il est apparu qu'un des objectifs principaux du groupe de travail était d'augmenter sensiblement le nombre des volumes de nos collections, estimées alors à 150 000 volumes. Cette ambition confirmait la Réserve dans sa fonction conservatoire au sein de la Bibliothèque, la situait même comme pôle patrimonial de référence. Il n'est pas interdit de penser qu'elle put être motivée aussi, chez quelques-uns, par des positions idéologiques contraires au prétendu élitisme de la Réserve : pour marquer son ouverture d'esprit, celle-ci devait annexer la littérature

populaire, les romans policiers et sentimentaux, les bandes dessinées, etc. Denis Pallier ne signala ces propositions que pour mémoire. Restait du moins la décision d'accroître le fonds dans des proportions considérables – le rapport de synthèse suggérait d'en doubler le nombre. Il fallait donc réfléchir aux modalités de cet accroissement.

### Les passages

Les collections de la Réserve s'accroissent ordinairement de quatre façons :

- par prélèvement sur le dépôt légal ;
- par acquisitions faites sur le marché du livre ;

**LES MONUMENTS  
TYPOGRAPHIQUES,  
C'EST-À-DIRE LES  
LIVRES RARES ET  
PRÉCIEUX, FURENT  
REGROUPÉS À PART,  
SELON DES  
CRITÈRES QUI NE  
FURENT QUE PEU  
MODIFIÉS DEPUIS**

- par les dons et legs proposés et acceptés ;

– par ce que nous appelons les « passages Réserve », c'est-à-dire les déplacements à la Réserve de livres conservés jusque-là dans les magasins généraux du département des Livres imprimés. Ces passages, auxquels on procède à l'unité ou par petites séries, désignent comme « livres rares » les volumes qui en bénéficient.

Sauf au moment de sa constitution, qui fut réalisée par des passages nombreux

(40 à 50 000), la Réserve a maintenu entre ses différents modes d'accroissements la balance assez égale. Si les dons semblent au cours de ce siècle avoir été plus importants, les passages ont constitué un phénomène tout à fait régulier : sur les 30 000 volumes environ dont s'accrut la Réserve au cours des cinquante dernières années, 6 000 y « passèrent », soit 20 %. Chaque mois apportait son groupe de livres (et de périodiques) remarquables au magasin central, et qui entraient ensuite à la Réserve où ils étaient recotés. Au cours des années 1970 et jusqu'au début des années 1980, Jeanne Veyrin-Forrer entreprit, avec l'accord du directeur des Imprimés, de développer considérablement ce type d'accroissement. Un conservateur, Geneviève Guillemint, fut même recrutée pour cela.

Les principales orientations de cette politique concernèrent la littérature, particulièrement celle du XX<sup>e</sup> siècle, les sciences, et la typographie. Sur ce dernier point, les passages décidés par Jeanne Veyrin-Forrer et par son prédécesseur à la tête du service, Erwana Brin, furent de première importance, concentrant à la Réserve une documentation spécifique de grand intérêt. De son côté, Geneviève Guillemint s'est intéressée aux cartonnages du XIX<sup>e</sup> siècle, aux brochures en papier dominoté, souvent aux almanachs. Ces quelques séries ne représentèrent cependant jamais des quantités considérables, au maximum quelques centaines de pièces.

Le « passage » ponctuel restait l'opération la plus fréquente, impliquant chaque fois, comme pour toute acquisition, une réflexion sur la coïncidence du livre concerné avec l'ensemble de la collection à laquelle il venait s'ajouter. Chaque entrée en effet, selon qu'elle se range aisément dans des cadres pré-établis ou au contraire qu'elle les bouscule, contribue à définir un peu plus précisément l'identité de la Réserve, laquelle n'est jamais fixée. Envisager cependant un accroissement aussi massif des collections allait conduire le personnel scientifique de la Réserve à penser celle-ci hors des catégories habituelles qui géraient ses calmes audaces quotidiennes...

Le principal danger aurait été de renoncer à l'originalité de la Réserve

au nom de ce que le rapport de Denis Pallier appelait l'« absence de modèle ». Le principe de choix, d'anthologie, qui était au cœur de l'idée de Réserve dans l'esprit de Van Praet, est exigeant, difficile. Mettre à part tous les livres anciens n'est pas constituer une Réserve. Les raisons « objectives » qui soutiennent la réunion de tels fonds n'ont guère de fondement bibliographique. Quant aux raisons patrimoniales qui justifieraient une conservation indifférenciée, elles ne se défendent souvent (et paradoxalement) que par la pauvreté des collections ainsi rassemblées. La Réserve, dès sa fondation, avait certes privilégié les livres les plus anciens, mais pour des raisons textuelles que Philippe Labbe exprimait dès 1653. Van Praet n'avait jamais cru utile de s'intéresser à tous les livres anciens ; il n'avait jamais négligé non plus certains des livres qui lui étaient contemporains.

### Mise en place du projet

La crainte de brouiller l'identité de la Réserve, d'éteindre l'intérêt bibliographique de ses collections, contrebalançait donc l'attrait d'un accroissement qui semblait néanmoins une chance exceptionnelle. Pour la saisir, il fallut consentir aussi à des délais très brefs. En 1991, l'ouverture du site de Tolbiac était encore fixée à l'automne 1995. Le repérage des livres devrait donc prendre fin avec le déménagement, au début de 1995 au plus tard. La préparation technique du projet, puis des retards causés par des lenteurs financières, firent qu'on ne put mettre au travail les équipes coordonnées par Nathalie Rénier qu'en décembre 1993. Le report d'un an de la date d'ouverture de la BNF – on ne distinguait pas encore

entre « haut » et « rez-de-jardin » – ne permit donc pas au chantier de durer beaucoup plus de deux ans<sup>1</sup>.

L'équipe de huit personnes initialement prévue se limita à six – elle fut même réduite à cinq dans les derniers mois. Composée de personnels contractuels ayant eu l'expérience du récolement des Livres imprimés, elle offrait une fiabilité qui ne s'est pas démentie, mais ses connaissances en histoire du livre, son expérience des collections n'étaient pas grandes au début. Il fallait donc prévoir des équipes mixtes, encadrées du personnel permanent de la Réserve et des quelques bibliothécaires et conserva-

se mirent au travail, le récolement était en voie d'achèvement et Sycomore fonctionnait depuis avril 1992.

Notre fichier profitait donc des portfolios des récolteurs, ces petits portables à batterie sur lesquels allaient être enregistrées les informations notées sur les rayons ; il bénéficiait aussi du dictionnaire des cotes de Sycomore, des vérifications qu'il permettrait, de la gestion qu'il faciliterait quotidiennement. Une fois toutes les entrées validées, quand serait achevé notre fichier d'accroissement, ses cotes, réunies jusque-là dans un magasin virtuel, basculeraient vers la Réserve où seraient désormais orientés les lecteurs. Cette méthode qui n'était qu'un développement d'un système, avait le double avantage de l'économie et de la discrétion.

Pratiquement, chaque équipe de deux personnes qui travaillait sur les rayons avait à examiner tous les livres, mais ne devait noter sur les portfolios que ceux présentant au moins l'un des critères d'accroissement préalablement définis. Pour chaque volume, deux écrans de données étaient à compléter afin de permettre aux conservateurs chargés des validations d'effectuer les vérifications bibliographiques nécessaires, et plus tard de gérer ces informations qu'on ne voulait pas perdre, même pour les volumes qui ne seraient pas retenus pour la Réserve. Le travail en rayons ne permettait en effet qu'un repérage, assez large pour laisser de côté aussi peu de livres que possible. Après vérifications, la décision de sélection pour la Réserve ou de maintien aux Imprimés était confiée à un groupe restreint de quatre personnes.

**LA CRAINTE  
DE BROUILLER  
L'IDENTITÉ  
DE LA RÉSERVE  
CONTREBALANÇAIT  
L'ATTRAIT  
D'UN ACCROISSEMENT  
QUI SEMBLAIT  
NÉANMOINS  
UNE CHANCE  
EXCEPTIONNELLE**

teurs des Imprimés qui voulurent bien participer à l'aventure. Surtout, il s'agissait de fournir des critères d'accroissement qui fussent opératoires, c'est-à-dire suffisamment simples pour permettre à des équipes peu spécialisées de travailler vite. Pour ce faire, il avait été décidé d'utiliser l'informatique : on emploierait les matériels qui avaient servi pour le récolement, et le fichier de cette nouvelle collection serait greffé sur Sycomore, le système de gestion informatisé de la communication aux Imprimés. Au moment où nos équipes

### Quatre critères de choix

Outre ce travail sur rayons, un second type d'écran avait été prévu pour enregistrer les données provenant non plus de l'examen physique des volumes, mais du dépouillement de bibliographies et d'instruments de travail.

Un collaborateur fut recruté spécialement pour travailler à plein temps sur ce genre de recherches, encadré

1. Ce texte reprend pour l'essentiel l'intervention que fit l'auteur lors des journées d'études organisées par la Bibliothèque nationale de France les 3 et 4 avril 1995. Sa publication un an plus tard a nécessité cependant une certaine mise à jour. La situation décrite correspond donc à celle de la fin du chantier, au début de mars 1996. Les actes du colloque sont à paraître aux éditions de la BNF, que nous remercions de nous avoir autorisés à reproduire cet article.

bien sûr par un conservateur de la Réserve. Les critères et les méthodes de ce collaborateur s'apparentent à celles des passages ponctuels de volumes à la Réserve, tels qu'ils ont pu se dérouler jusqu'à la fin des années 1980. En revanche, le travail sur les rayons, le plus productif en terme de volumes, mettait en jeu des catégories

**LE TROISIÈME  
CRITÈRE  
CORRESPOND  
À L'UN DE CEUX  
QUI FURENT  
TOUJOURS  
CONSIDÉRÉS COMME  
CONSTITUTIFS DE  
LA RÉSERVE, CELUI  
DE L'ILLUSTRATION**

beaucoup plus simples. Définies dans leurs grandes lignes dès le printemps 1991, précisées en 1992, elles furent modulées en cours de chantier pour tenir compte des observations faites sur les fréquences de tel type d'illustration, sur l'état des exemplaires, ou l'intérêt de telle ou telle provenance. Elles peuvent être regroupées en quatre critères principaux.

**La chronologie**

Tout d'abord un critère chronologique. Nous avons dit qu'il n'était pas question pour la Réserve de constituer un fonds de livres anciens. Pourtant, la Réserve réunit déjà l'ensemble des impressions du xv<sup>e</sup> siècle, les incunables, de la Bibliothèque nationale de France. Un grand nombre des livres imprimés antérieurement à 1521 s'y trouvent aussi. Tenant compte de cette situation et du développement considérable de la production imprimée en France dans la décennie 1531-

1540, nous avons décidé de faire passer à la Réserve l'ensemble des livres imprimés jusqu'en 1530. Le nombre des volumes concernés par ce critère ne devrait guère dépasser le millier d'unités.

**La langue**

Le second critère, qui concerne la langue, est plus grave de conséquence. On observe en effet que les exemplaires d'éditions anciennes (au moins jusqu'en 1600) imprimées en latin ou en grec sont conservées dans les bibliothèques publiques en nombre nettement plus important que ceux des éditions imprimées en langue vernaculaire qui, fréquemment, sont plus recherchés sur le marché du livre. Cette distinction de langue renvoie donc aussi à un critère de rareté, certes élémentaire, mais très opérant.

Nous avons décidé de faire passer à la Réserve tous les livres en langues vernaculaires et en caractères latins imprimés au xvi<sup>e</sup> siècle. Pour les livres en français le terminus ad quem

a même été reculé jusqu'en 1635 – décision relativement arbitraire que nous justifierons symboliquement par la création à cette date de l'Académie française.

Les langues concernées – français, italien, espagnol, portugais, allemand, anglais, néerlandais principalement – sont quantitativement inégales. Leur degré de rareté aussi – l'italien est par exemple beaucoup plus commun que l'anglais, rarissime, lui, à la Bibliothèque nationale de France avant 1601 –, mais il n'a pas paru souhaitable d'introduire entre elles des distinctions trop difficiles à gérer. Pour les langues en caractères non latins (et non grecs), comme le russe et les langues orientales en général, quand les impressions sont réalisées dans les pays concernés, la date limite de passage à la Réserve est 1800.

**L'illustration**

Le troisième critère correspond à l'un de ceux qui furent toujours considérés comme constitutifs de la Réserve, celui de l'illustration.

Pour Van Praet et ses successeurs cependant, il n'était pas question de retenir tous les livres illustrés, mais seulement les plus remarquables. L'intérêt pour les livres de sciences a beaucoup contribué à élargir la catégorie de l'illustration qui, maintenant, semble souvent d'autant plus intéressante qu'elle s'efforce à représenter la réalité avec le plus de précision. Or, bien des livres de sciences, parmi les plus recherchés de nos jours, manquent à la Réserve, parce que celle-ci n'avait simplement pas la place d'accueillir certaines collections dévouées de mètres linéaires.

Il a donc été décidé de repérer l'ensemble des livres illustrés jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour les époques ultérieures, où l'illustration étend plus encore ses prérogatives, mais se banalise aussi, on décida de privilégier le repérage des illustrations en couleurs, celui des nouvelles techniques à leur apparition, particulièrement la photographie collée, et les débuts de la photogravure.

A ces difficultés s'en ajoutait une autre, plus générale : à partir de combien d'images peut-on parler d'illustration ? Pour permettre de moduler nos choix, on distingua quatre codes : FR pour les frontispices, FI pour les vignettes, PL pour les planches hors-texte et DE pour les planches dépliantes. A l'examen des volumes, l'intérêt des frontispices isolés n'apparut pas assez déterminant pour qu'on les retienne systématiquement.

### **La provenance**

Le quatrième des critères principaux est la provenance. Van Praet n'envisageait celle-ci que par le biais de la reliure et des annotations.

L'intérêt que porte l'histoire du livre aux marques de lecture et d'appropriation, le goût des exemplaires relationnels en bibliophilie littéraire, le développement des recherches sur l'histoire des collections et des bibliothèques, ont considérablement étendu le champ des « provenances ». La difficulté vient du fait que, pour ne

pas en laisser passer de capitales, mieux vaut d'abord qu'elles soient toutes signalées. Aux conservateurs chargés de la validation ensuite de distinguer parmi les possesseurs ceux dont les volumes entreront à la Réserve. En revanche, pour certains personnages dont les livres se confondaient presque avec ceux de la bibliothèque (les frères Dupuy par exemple), qui en furent les premiers donateurs (Gaston d'Orléans), dont les volumes accompagnèrent jusqu'au bout leur destin tragique (Marie-Antoinette), il a paru souhaitable de réunir les ensembles jusque-là partagés entre la Réserve et le magasin central. Au fil du chantier, les livres d'autres lecteurs – P.-D. Huet, l'abbé Grégoire, etc. – s'agrégèrent souvent à la première liste.

C'est sous le critère de provenance que nous rangerons enfin tout ce qui a trait à la condition des livres, qu'il s'agisse de reliure ou de brochure. Dans les deux cas, il vaut mieux qu'elles ne soient pas banales. Divers codes furent définis pour permettre certains regroupements. Les reliures à décor étant toutes à la Réserve, sauf rares exceptions, celles qui sont retenues appartiennent à des types plus modestes, mais fort séduisants quelquefois, comme les vélins dorés du XVI<sup>e</sup> siècle. En revanche, les maroquins du Roi ne furent pas retenus, même en couleur rare (jaune, bleu, vert). On fit cependant une exception pour ceux à « dentelles du Louvre », bien qu'ils recouvrent le plus souvent des éditions assez médiocres.

Dans tous les cas, l'état déplorable de certains volumes, leurs restaurations excessives ou désastreuses, empêchèrent normalement leur passage à la Réserve.

### **Un accroissement considérable**

Il est difficile d'évaluer avec précision le nombre de kilomètres de rayonnages parcourus par les équipes de la Réserve au cours des vingt-cinq mois de pleine activité du chantier.

Sauf une partie du L (Histoire de France)<sup>2</sup>, la fin du Q (Bibliographie), le (Ventes publiques de livres), les sections Ya (Poésie orientale), Yi et Yl-Yn (Poésies néerlandaise, scandinave, slave et celtique), Yth (Théâtre), et les Z nominatifs, l'ensemble des cotes put être examiné directement sur les rayons, du moins dans l'ancien fonds, clos en 1875 ou 1881 selon les quinze divisions concernées. A l'exception du Fol. V et du 4<sup>e</sup> V (Sciences et Arts), nous n'avons pas eu le temps de voir les livres de la fin du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles. Regrettable lacune, mais difficile à combler du fait de l'ampleur des fonds concernés, et peu prometteuse en fait, car l'origine de tous ces volumes – le dépôt légal pour l'essentiel – ne laisse guère espérer autre chose que des pépites : l'orpillage de ces trésors correspondra mieux aux passages ponctuels évoqués plus haut et qui devraient reprendre une fois le déménagement de la Réserve effectué.

A la fin du chantier, les volumes remarquables par les équipes de la Réserve correspondent à près de 88 000 cotes. Bien que toutes les opérations ne soient pas encore terminées, ni toutes les décisions prises, il est certain qu'un peu plus de 30 000 volumes, non retenus après examen, demeureront dans les collections des futurs départements thématiques. Les autres – environ 58 000 cotes validées – sont susceptibles d'accroître la Réserve. Ce nombre, bien que nettement moindre que celui annoncé au départ, est pourtant considérable. Il équivaut en effet à huit fois celui de volumes « passés » du magasin central à la Réserve depuis 1945, et correspond à deux fois l'accroissement glo-

2. N'ont été vus sur les rayons du L que les chapitres Lb1-36 (Histoire par règnes), une partie du Li (Mœurs et coutumes), du Lk7 et du Lk8 (Histoire locale), le Lm3 (Généalogies) et le Ln27 (Histoires individuelles). Les 11 000 volumes retenus dans cette division proviennent cependant d'un beaucoup plus grand nombre de ses chapitres et sections, car le travail de repérage fut réalisé aussi à partir des catalogues.

bal de la Réserve au cours de ces cinquante dernières années. En terme de contenu, bien qu'il n'en soit que très indirectement question dans les critères retenus, c'est l'histoire qui l'emporterait (40 %), loin devant la littérature (21 %), les sciences (16 %), la religion (12 %) ... Tout cela, assez rapidement évalué d'après les cotes.

### Des découvertes

Ce travail a permis des découvertes intéressantes. Il m'est difficile d'en faire la liste, car ces petits faits qui éclairent subitement une séance de travail s'oublient vite quand survient une autre bonne surprise. Celles-ci furent, il est vrai, assez nombreuses. Il y eut la mise au jour de quelques incunables oubliés. J'évoquerai surtout, en vrac, quelques provenances intéressantes qui me viennent à l'esprit : des livres reliés aux armes du cavalier Marin, d'autres à celles du cardinal de Bourbon, certains portant le nom de Jacques-Auguste de Thou, d'autres ayant appartenu à la comtesse Du Barry ou provenant de la bibliothèque de Vergennes. Un livre un peu plus exceptionnel avait successivement fait partie des bibliothèques de Guillaume Budé, de Balesdens et de Colbert... Mentionnons un envoi à Mme Du Chatelet, un autre à Rubens – le prénom est peu lisible, on pourra donc rêver qu'il s'agit de Pierre-Paul,

plutôt que de Philippe... Signalons un ex-dono de Leibniz, plusieurs envois de Jeremy Bentham à l'abbé Grégoire... et de magnifiques livres illustrés. Pour ceux qui s'intéressent à

**LA RÉSERVE,  
DÈS L'OUVERTURE  
DE SA SALLE  
DE LECTURE, SERA  
COMPOSÉE DE  
L'ANCIEN FONDS,  
LE PLUS PRÉCIEUX,  
DU NOUVEAU,  
OUVERT À PARTIR  
DE 1875, ET  
DU FONDS  
D'ACCROISSEMENT**

l'apparition de la signature, j'indiquerai un volume de 1774, signé par l'éditeur, ce qui est déjà remarquable, mais portant aussi au verso des planches la signature du graveur Bradel, ce qui est encore plus extraordinaire.

Pour conclure, tournons nos regards vers Tolbiac... La Réserve, dès l'ouverture de sa salle de lecture, sera composée de trois fonds clos et distincts : l'ancien fonds, le plus précieux, correspondant aux cotes « Inventaire » ; le nouveau fonds, ouvert à partir de 1875 ; le fonds d'accroissement qui gardera probablement ses cotes anciennes, et auquel sera attribué un magasin au second niveau. Un quatrième fonds commencera de se constituer, identifiable lui aussi par son propre système de cotation. Quel sera-t-il ?

On peut imaginer que seront tirées les leçons de l'expérience qui s'achève, et qu'il sera nécessairement influencé par l'émergence de trois pôles dans les collections de la Réserve : les impressions du XVI<sup>e</sup> siècle, dorénavant rassemblées là en majorité ; l'illustration, car la chaîne en sera désormais continue, des premières gravures sur bois de Pfister vers 1460 jusqu'aux livres illustrés par les plus grands peintres du XX<sup>e</sup> siècle ; les lecteurs, les amateurs de livres, lâchons le mot de bibliophiles, car l'ensemble des volumes ayant appartenu à des possesseurs de marque s'y trouvera aussi réuni. Ces trois axes seront probablement ceux d'études et d'accroissements futurs au tournant du prochain siècle.

Mars 1996